

INFORMATIONS CONCERNANT LA RECHERCHE DE STAGE

SÉQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

I- CONDITIONS.



- ✓ Le stage est **obligatoire** pour tous les élèves des classes de 3^{ème}. Il se déroule dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales, aux conditions prévues par le Code du travail. ([art. D.332-14 du Code de l'éducation](#))
- ✓ Cette séquence d'observation est intégrée au parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel dit « *Parcours Avenir* ».
- ✓ Conventionné et non rétribué, le stage se déroule **durant l'année scolaire, durant la période définie par l'établissement : entre le samedi 10 et le samedi 31 octobre 2020.**
- ✓ **La semaine du 10 au 17 octobre 2020 est banalisée à cette fin, et est donc à privilégier.**

II- ÂGE.



- ✓ Le stage s'effectue **à partir de 14 ans**. Cependant, depuis le 1^{er} janvier 2019, [l'article L. 4153-1 du code du travail](#), modifié par l'article 19 de la [loi n° 2018-771](#) du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel, **autorise les élèves de moins de 14 ans** à effectuer leur séquence d'observation dans une entreprise régie par le droit privé.

III- OBJECTIFS.



LES OBJECTIFS

- ✓ Ce stage donne à l'élève l'occasion de **découvrir le monde économique et professionnel**, de se confronter aux réalités concrètes du travail et de **préciser son projet d'orientation**.
- ✓ Il est aussi l'occasion de gagner en autonomie, de prendre confiance dans un nouvel environnement, de permettre, éventuellement, de confirmer ou d'invalider un projet d'orientation et, d'enrichir la culture générale par de nombreuses découvertes.

IV- DURÉE.



- ✓ D'une durée de **cinq jours**, consécutifs ou non, le stage se déroule durant le temps scolaire. Il peut donc être divisé en plusieurs périodes, (par exemple trois jours puis deux jours), et, éventuellement, dans plusieurs entreprises.
- ✓ La durée horaire du stage est comprise **entre 20h et 30h hebdomadaires**. Les élèves ne peuvent pas être présents sur le lieu du stage entre 20h00 et 06h00.

CONSEILS POUR LA RECHERCHE



⇒ Comment rechercher son stage ?

- ✓ La recherche doit se faire prioritairement dans des domaines qui intéressent l'élève, et qui ont un lien avec son projet. **Ne tardez pas à commencer vos recherches !**
- ✓ N'hésiter pas à solliciter votre réseau familial, vos amis et connaissances.
- ✓ Quelques pistes quand on n'a pas de réseau :
 - le site [Mon Stage de 3^{ème} Nord](https://monstagedetroisieme.lenord.fr/) (<https://monstagedetroisieme.lenord.fr/>)
 - des [conseils pour rechercher son stage](http://www.cidj.com) (www.cidj.com)



⇒ Comment contacter l'entreprise ou la structure ?



→ Passer à l'entreprise ? Téléphoner ? Envoyer son dossier ?

Il n'y a pas vraiment de règle.

- ✓ Si certaines entreprises sont proches de chez vous, si vous avez envie de faire votre stage de 3^{ème} dans un magasin, pourquoi ne pas aller les voir directement ?

Présentez-vous, soyez souriant et donnez votre dossier, (*CV, lettre de motivation et un exemplaire de la convention de stage*), à la personne qui s'occupe du recrutement ou au responsable du magasin. Il faut être sûr que votre dossier ne sera pas oublié sur le bureau de l'accueil.

- ✓ Vous pouvez aussi contacter par téléphone les entreprises pour leur demander si elles accueillent des stagiaires. Si la réponse est positive, demandez à la personne qui vous répond la marche à suivre et le nom de la personne à qui envoyer votre candidature.

→ Et pensez bien à dire qu'il s'agit du stage de 3^{ème} d'observation : vous avez une convention de stage.

⇒ Comment rédiger un CV et une lettre de motivation à 14 ans ?

- ✓ Le [site de l'ONISEP](http://cvenligne.onisep.fr/) propose un module qui permet de générer un CV (<http://cvenligne.onisep.fr/>) Dans un bon CV, le recruteur doit trouver en un coup d'œil toutes les informations qui lui sont utiles. Il faut être accrocheur, clair, et concis.

- ✓ 5 points essentiels de la lettre de motivation

① **Faire court.** Rien n'est plus décourageant pour un recruteur qu'une longue lettre. 1 page maximum.

② **Éviter les répétitions et les fautes d'orthographe.** Notamment grâce aux correcteurs automatiques, à une relecture le lendemain ou, mieux, grâce aux remarques de quelqu'un d'autre.

③ **Être clair et complet.** Veillez à ne rien oublier : précisez qu'il s'agit d'un stage de découverte, donnez toutes vos coordonnées, les dates de stage.

④ **Donner des éléments concrets.** Vous n'avez pas d'expérience ! Il faut donc mettre en avant vos attentes dans le cadre du stage, et vos qualités pour convaincre l'entreprise de vous accueillir.

⑤ **Être motivé.** L'enthousiasme peut convaincre l'employeur !



DERNIER CONSEIL : NE TARDEZ PAS À COMMENCER VOS RECHERCHES !

Mr BERNARD, responsable de niveau 3^{ème},
est à votre disposition pour toute question éventuelle